

## Vous voulez adopter un rat de laboratoire ? C'est possible !

▶ écouter (2min)



### Le billet sciences

Anne Le Gall

Du lundi au vendredi à 6h51, 8h21 et 11h26

s'abonner ▼

De plus en plus de rats de laboratoires vont pouvoir couler une retraite heureuse dans une famille d'adoption : l'une des plus prestigieuses universités suisse, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, vient de signer un accord avec l'équivalent local de la SPA, la Société protectrice des animaux.



franceinfo - Anne Le Gall  
Radio France

Publié le 06/05/2022 08:31 | Mis à jour le 06/05/2022 09:47

🕒 Temps de lecture : 2 min



Deux rats de laboratoire. (CLAUDE ESSERTEL / MAXPPP)

Les Suisses appellent cela le "re-homing", la "re-domiciliation" : il s'agit d'offrir à des particuliers la possibilité d'adopter un rat de laboratoire comme animal domestique, lorsque ces derniers atteignent l'âge de la retraite. Tout en sachant que l'espérance de vie d'un rat est de deux à trois ans. En Suisse, les rats représentent 9% des animaux utilisés dans les essais cliniques, derrière les souris et les poissons. La plupart des expériences incluent l'euthanasie, puisqu'elles sont souvent suivies de prélèvement de tissus ou d'organes mais ça n'est heureusement pas toujours le cas. La Suisse souhaite donc développer l'adoption de ces cobayes, à l'exception des animaux génétiquement modifiés.

En France, plus d'1,5 million d'animaux sont utilisés en laboratoire chaque année pour des essais de médicaments ou de la recherche sur des comportements : il s'agit à plus de 60% de souris, puis viennent les rats, les lapins, les poissons. Les primates, les chiens et les chats représentent moins de 1% des utilisations. Mais il existe chez nous aussi, une association, le Graal, qui agit pour placer ces animaux en refuge ou en familles à leur retraite. Cette association de bénévoles a permis de réhabiliter 5 800 animaux de laboratoire depuis 2004, (souris, chats, chiens, lapins, chevaux, cochons...). Sachez par ailleurs qu'un zoo-refuge, La Tanière, installé près de Chartres, en Eure-et-Loir, recueille aussi des animaux de laboratoire, notamment des primates ou des vaches.

## **L'expérimentation animale très surveillée**

Évidemment l'utilisation d'animaux à des fins expérimentales est très encadrée. La tendance est quand même d'en imiter l'utilisation. L'expérimentation animale est encadrée par la loi et toute demande est soumise à l'accord préalable d'un comité d'éthique.

Les chercheurs doivent alors remettre un dossier d'une quarantaine de pages pour expliquer pourquoi leurs travaux ne peuvent pas être réalisés via d'autres méthodes, que les tests sur des animaux : pourquoi, par exemple, n'est-t-il pas possible d'avoir recours à des banques de tissus, ou à des cultures de cellules, ou à des modèles informatiques, autant de techniques alternatives, qui se développent justement pour limiter l'expérimentation animale au strict nécessaire.